Ouverture des cliniques de vaccination contre la grippe saisonnière

Les cliniques de vaccination contre la grippe saisonnière sont ouvertes au public. Le vaccin est administré gratuitement dans les centres de santé à toutes les personnes âgées de plus de six mois. Des services de vaccination sont également proposés dans des lieux publics locaux comme les campus de collèges et les bureaux des Premières nations.

Le virus de la grippe est déjà en circulation au Yukon. Les Yukonnais qui présentent un risque plus élevé de complications graves de la grippe – notamment les personnes de 65 ans et plus, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques – sont invités à se faire vacciner sans tarder.

Chez les personnes en bonne santé, les symptômes de la grippe sont généralement plus ou moins bénins. Dans les cas plus graves, les symptômes peuvent comprendre une poussée soudaine de fièvre élevée, de la toux, des maux de gorge, des courbatures, des douleurs et des frissons. En général, il est recommandé simplement de prendre du repos et de soulager les symptômes. Il est fortement conseillé aux personnes qui pensent avoir la grippe de rester à la maison jusqu'à ce qu'elles se sentent mieux pour éviter de transmettre le virus.

Les personnes atteintes de symptômes graves ou qui souffrent de la grippe en plus de problèmes médicaux sous-jacents doivent demander l'avis d'un médecin soit en appelant la ligne Info-santé du Yukon (811) ou en consultant une infirmière de proximité, un médecin de famille ou un médecin des services des urgences.

Citations

« L'an dernier, la saison de la grippe a été des plus intenses; toutes les personnes hospitalisées pour des complications liées à la grippe ne s'étaient pas fait vacciner. Cette année encore, la maladie est arrivée plus tôt qu'à l'habitude au Yukon. La vaccination antigrippale n'est pas une panacée, mais il s'agit encore de la meilleure protection existante contre ce virus, surtout pour les clientèles à risque de complications. Le vaccin devient efficace environ deux semaines après son administration; il est donc recommandé donc de se faire vacciner dès qu'il est disponible. »

- D^r Brendan Hanley, médecin hygiéniste en chef du Yukon

En bref

- On recommande d'administrer le vaccin antipneumococcique (23 souches) aux personnes qui présentent un facteur de risque d'infection à pneumocoque grave ou qui ont atteint l'âge de 65 ans.
- Le virus de la grippe peut provoquer des troubles graves chez les personnes souffrant d'une maladie chronique, et parfois même entraîner leur hospitalisation.
- 9 284 Yukonnais se sont fait vacciner lors de la dernière saison de la grippe.
- Il y a présence du virus de la grippe au Yukon depuis le 1 er octobre.

Pour en savoir plus et consulter la liste des cliniques : Vaccination Yukon

Renseignements:

Sunny Patch Communications Conseil des ministres 867-393-7478 sunny.patch@gov.yk.ca

Michelle Boleen Communications Santé et Affaires sociales 867-456-6145 michelle.boleen@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-234

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.